



Ecole Maternelle
Rue Louis Rive
38 510 Morestel
04 74 80 01 57

COMPTE RENDU du 3^{ème} CONSEIL d'ECOLE séance du mardi 14 juin 2011

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 14 juin à 18h00, dans la nouvelle école maternelle.

présents :	absents excusés :
<ul style="list-style-type: none">- Mr Vial, adjoint en charge des travaux, Mme Perrin, adjointe, Mme Trépier, DGS, Mairie de Morestel,- Mmes Briche, Font, Lambert, Maïni, Sabattier, Masson, parents délégués- Mme Vincent, DDEN- Mmes Charbonnier, Charraud, Hervier, Valla, Sanchez-Lambert, enseignantes,- M Hervé, maître E- Mme Guienne, psychologue scolaire- Mme Chapeau, Atsem	<ul style="list-style-type: none">- M Clanché, Inspecteur de l'Education Nationale- Monsieur Rival, Maire de Morestel- Mmes Subra et Fernandez, enseignantes

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Vie de l'école

Intervenants et sorties :

Ecoutes patrimoniales : Dans le cadre des écoutes patrimoniales organisées par la Maison du Pays des Couleurs, les classes de l'école ont bénéficié de plusieurs interventions :

- La classe de Petite Section de Sandrine Charbonnier a visité une ferme à Saint-Victor de Morestel le 31 mai.
- Toutes les classes sont allées visiter la caserne des pompiers. Elles ont été accueillies par des pompiers qui ont présenté aux enfants le matériel dont ils disposent. L'accueil a été très bien organisé et les enfants se sont même vus offrir un goûter .A leur grande joie, les pompiers ont sorti la grande échelle.
- La classe de Moyenne et Grande Section d'Ann Sanchez-Lambert a fabriqué du pain à Thuellin le jeudi 9 juin.

Ces interventions sont gratuites, encadrées par des bénévoles. Les classes doivent payer le déplacement en car. Ces déplacements ont été pris en charge par les coopératives de classe et par Adèle.

Interventions musique : Les interventions musique, financées par la Communauté de Communes, se sont achevées en mai. L'intervenante a enregistré les créations des différentes classes participantes sur un CD. Le projet étant la mise en musique d'un album, l'équipe enseignante a souhaité présenter aux parents le travail réalisé avec toutes les classes en leur présentant le spectacle de l'album mis en musique lors de trois représentations (les vendredi 10 et 17 juin et le lundi 20 juin). Les parents peuvent se rendre compte du travail effectué par leurs enfants lors de ces représentations. L'EMI (école de musique) est dissoute au 30 août 2011. Des intervenants musique seront toujours présents et interviendront dans les écoles de la communauté de communes. Les classes maternelles ne pourront plus quant à elles bénéficier de séances sur un long terme pour monter des projets. Elles pourront bénéficier de quelques séances très ponctuelles pour aider les enseignants et leur donner des pistes.

Bibliothèque : Les séances de bibliothèque se sont achevées sur le vote des élèves pour élire leur livre préféré dans le cadre du Prix Nord Isère. Les enfants ont voté dans de véritables conditions de vote avec une carte d'électeur, des bulletins de vote, un isoloir, un registre électoral et une urne. Ils ont assisté immédiatement au dépouillement concernant le vote effectué par leur classe. Les deux classes de grande section qui ont pu se rendre à la bibliothèque cette année remercient la bibliothécaire Mme Guerou, et les bénévoles pour leur accueil.

Vie de l'école :

Aide personnalisée : L'aide personnalisée s'est achevée fin mai. Elle a permis d'aider un bon nombre d'enfants : certains sur le long terme et d'autres de façon plus ponctuelle. Deux groupes de langage ont été maintenus toute l'année afin d'aider en particulier les enfants dont le français n'est pas la langue maternelle. L'aide personnalisée a été organisée en fonction des besoins des enfants et ces derniers apprécient ce moment de travail en petit groupe.

Santé scolaire : la visite médicale des élèves de Grande section a débuté le 1^{er} avril. Les parents ont rempli une note de renseignements et apporté leur carnet de santé. Cette visite est effectuée par l'infirmière scolaire et le médecin scolaire. Le médecin scolaire n'a pas reçu tous les parents d'élèves mais a reçu quelques parents pour des problèmes de santé particuliers.

Départ en retraite : Mme Budin, ATSEM pendant de nombreuses années à l'école maternelle a pris sa retraite le 23 avril. L'équipe enseignante la remercie pour le travail accompli dans l'école tout au long de ces années et lui souhaite une excellente retraite.

Inscriptions et rentrée scolaire année 2011/2012 :

- en Petite Section : Les enfants nés en 2008 peuvent s'inscrire à l'école maternelle. Les parents doivent d'abord se rendre en mairie afin d'inscrire leur enfant. Ils doivent apporter un justificatif de domicile et le livret de famille. Actuellement, 31 enfants sont inscrits pour l'année prochaine en Petite Section. Des permanences seront organisées par la directrice pour les inscriptions des enfants qui arriveront sur Morestel pendant l'été. Les dates seront communiquées à la mairie et indiquées sur le site de l'école.

- en CP : Les élèves de Grande section se sont inscrits à l'école élémentaire. Tous les parents ont rencontré le directeur de l'école élémentaire, M Gilles Lalisban à l'occasion de cette inscription.

Actuellement, les effectifs pour l'année prochaine sont de 142 élèves. Tous les ans, pendant l'été, de nouvelles familles arrivant sur la commune viennent inscrire leurs enfants, gonflant les effectifs annoncés au mois de juin.

L'équipe enseignante reste stable. Seule, Mme Charraud, maitresse de Petite Section quitte l'école. Elle sera remplacée par un enseignant master, qui sera nommé fin juin, début juillet. Cet enseignant sera suivi par un tuteur, membre de l'équipe enseignante.

Création du site de l'école :

Le site de l'école maternelle a été mis en ligne. L'adresse est : <http://maternelle.morestel.free.fr> . Il permet aux parents de suivre la vie de l'école, de trouver tous les renseignements utiles concernant l'école et de découvrir les photos et vidéos des différentes activités. Toutes les photos et vidéos sont accessibles à l'aide d'un mot de passe. Tous les renseignements utiles concernant la rentrée seront mis sur le site de l'école.

Nouvelle école

Horaires : Les horaires de la nouvelle école ont été acceptés par l'Inspection Académique : 8h40/11h40 – 13h20/16h20. Il est rappelé aux parents que l'ouverture des portes s'effectue 10 minutes avant pour accueillir les enfants. Ces horaires doivent permettre aux parents de poser leurs enfants rapidement s'ils le désirent mais aussi de faire le trajet à pied sachant que les ouvertures de portes se font 10 minutes avant l'horaire officiel dans les 2 écoles.

Changements dans la nouvelle école :

- Les chaussons seront obligatoires dès l'arrivée dans l'école. Les parents devront mettre les chaussons à leurs enfants avant l'entrée en classe. Des petits casiers ont été installés devant chaque classe afin de faciliter le rangement.
- Suite aux inspections effectuées dans l'école, Monsieur l'Inspecteur a rappelé que le goûter, « même diététique », était organisé en contradiction avec les recommandations de l'AFSSA. Le changement d'école étant propice aux changements d'habitude, le goûter collectif sera supprimé à la rentrée scolaire. Il est important que les parents comprennent l'importance d'un petit déjeuner à la maison avant de venir à l'école.

Cantine et périscolaire :

Un restaurant scolaire jouxtant l'école accueillera les enfants de la maternelle. La mairie a fait en sorte de réorganiser l'emploi du temps des ATSEM afin que ces dernières s'occupent des enfants pendant tout le temps de midi ce qui est un plus certain pour le bien-être des enfants.

Une garderie périscolaire sera organisée au sein même de l'école pour les enfants de l'école maternelle. Les horaires sont légèrement modifiés en fonction des horaires de l'école. Le lev'tôt ouvrira à 7h25 et le 16-18 fermera ses portes à 18h20. Pour tous renseignements ou demandes particulières, les parents peuvent contacter le Centre Social.

Dotation ADELE : Une dotation financière importante a été faite par d'ADELE qui a demandé à l'équipe enseignante de présenter des projets pour utiliser cette dotation. Il est donc envisagé d'acheter des vélos pour la cour, une sono et ... Les projets retenus par ADELE seront financés avant la rentrée afin que tous les enfants en profitent pleinement. Monsieur Vial, suite à cette annonce d'achat de vélos par ADELE évoque la question du rangement de ce matériel. Il faudra effectivement réfléchir à ce rangement.

Déménagement : Le déménagement de l'école sera effectué le 7 juillet. Toute l'équipe éducative est mobilisée pour que celui-ci se passe au mieux. Tous les cartons seront prêts pour cette date.

Questions des parents :

- Est-il prévu une visite de la nouvelle école pour les parents? Il n'y aura pas d'inauguration avant la rentrée. La date de l'inauguration n'est pas encore fixée.
- Y aura-t-il le même nombre de classes à la rentrée? Pour l'instant, il y aura 6 classes à la rentrée.
- Est-ce que toutes les classes auront une ATSEM ? Non, la mairie ne prévoit pas d'embaucher une sixième ATSEM.
- Les niveaux de classe seront-ils conservés ? L'équipe enseignante, très prise par le déménagement, ne s'est pas encore penché sur la répartition des effectifs à la rentrée prochaine. Elle réfléchit sur l'organisation en prévoyant éventuellement des doubles niveaux PS/MS et PS/GS.
- Y aura-t-il des jeux pour l'extérieur ? Deux jeux ont été commandés par la mairie et seront installés avant la rentrée : une grosse structure avec un toboggan, et une structure plus petite avec une cabane. Ces jeux seront montés sur sol souple pour la sécurité des enfants.
- Achats de serviettes ou de bavoirs? La gestion des serviettes ou bavoirs paraît compliquée et dépend du nombre d'enfants inscrits au restaurant. Il faut se laisser le temps d'y réfléchir et en discuter avec l'équipe des ATSEM afin
- de faire au mieux pour les enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

à Morestel, le 14 juin 2011

la Secrétaire de séance, Mme Hervier

la Directrice, Mme Sanchez-Lambert

Copie transmise à :

- Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale
- Monsieur le Maire de Morestel, Mme Trepier DGS, mairie de Morestel
- Mesdames les représentantes élues des parents d'élèves - Mme Vincent , DDEN
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante
- Mme Chapeau, responsable des ATSEMs